

<https://www.economiedistributive.fr/L-escalade-de-la-violence>



L'escalade de la violence

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2019 - N° 1204 - janvier 2019 -

Date de mise en ligne : vendredi 19 avril 2019

Date de parution : janvier 2019

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

« Il y a trois sortes de violence. La première, mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés.

La seconde est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première.

La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres.

Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la seconde, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième, qui la tue ».



extrait tiré de
Spirale de la violence
par Dom Helder Câmara
1909-1999.

Dans son analyse de l'actualité, le sociologue de la police Fabien Jobard souligne « l'ampleur considérable » de l'action répressive contre les gilets jaunes :

« Les interventions policières ont entraîné en maintes occasions des dommages considérables : mains arrachées par les grenades, défigurations ou énucléations par des tirs de balles de défense, décès à Marseille : le bilan dépasse tout ce que l'on a pu connaître en métropole depuis Mai 68, lorsque le niveau de violence et l'armement des manifestants étaient autrement plus élevés, et le niveau de protection des policiers, au regard de ce qu'il est aujourd'hui, tout simplement ridicule...

Il y a cinquante ans, le 29 mai 1968, le préfet de police de Paris, Maurice Grimaud, avait adressé à tous les policiers une mise en garde contre les « excès dans l'emploi de la force » dans laquelle il écrivait :

« Passé le choc inévitable du contact avec des manifestants agressifs qu'il s'agit de repousser, les hommes d'ordre que vous êtes doivent aussitôt reprendre toute leur maîtrise. Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière. Il est encore plus grave de frapper des manifestants après arrestation et lorsqu'ils sont conduits dans des locaux de police pour y être interrogés. (...) Dites-vous bien et répétez-le autour de vous : toutes les fois qu'une violence illégitime est commise contre un manifestant, ce sont des dizaines de ses camarades qui souhaitent le venger. Cette escalade n'a pas de limites ».

Et le sociologue de la police poursuit :

« ...En maintien de l'ordre, c'est le donneur d'ordres qui est en première ligne, c'est-à-dire le politique... et cette immixtion du politique dans la conduite des forces policières est une particularité française... Ce sont moins les policiers qui sont en cause ici que l'armement dont ils disposent et les ordres qu'on leur donne. On ne trouve pas en

Europe, en tout cas ni en Allemagne ni en Grande-Bretagne, d'équipements tels que les grenades explosives et les lanceurs de balles de défense, qui sont des armes qui mutilent ou provoquent des blessures irréversibles. Engager ces armes face à des protestataires inexpérimentés, qui, pour beaucoup (on l'a vu lors des audiences de comparution immédiate), se trouvaient pour la première fois à Paris, amène une dynamique de radicalisation qui entraîne les deux camps dans une escalade très dangereuse : les uns sont convaincus qu'ils répondent à une violence excessive, donc illégitime, et les policiers, se voyant agressés, usent de tous les moyens à leur disposition »...